

Accord PKB – Département américain de la justice**Un «Accord de non-poursuite» a été signé**

PKB annonce avoir conclu, le 30 juillet 2015, un accord de non-poursuite («*Non-Prosecution Agreement (NPA)*») avec le Département américain de la justice (DoJ) dans le cadre du Programme américain pour les banques suisses («*US Program for Swiss Banks*»), annoncé par les autorités suisses et américaines le 29 août 2013.

Parallèlement à la signature du NPA, PKB a payé une amende d'un montant de 6.328.000 dollars. Le montant de l'amende n'aura aucun impact économique sur l'exercice en cours grâce aux provisions effectuées lors des précédents exercices dans le cadre de la participation au Programme américain («*US Program*»).

PKB Privatbank S.A. est un établissement spécialisé dans le private banking. Il intervient à travers ses cinq sièges suisses de Lugano (siège principal), Bellinzona, Genève, Lausanne et Zurich et sa filiale PKB Banca Privada (Panama). Les actifs gérés par le Groupe PKB, Cassa Lombarda comprise, détenue à 33,93 %, s'élèvent à quelque 15 milliards de francs suisses. Fin 2014, le tier 1 capital ratio atteignait environ 22 %, tandis que le rapport entre les fonds propres calculables et ceux nécessaires selon la loi suisse, atteignait quasiment 200 % à l'échelle du groupe.

Contact

PKB Privatbank SA
Luana Lurà, Marketing & Communication
Tel.: 091 913 35 18
E-mail: marketing-com@pkb.ch